

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2010

SERVICE CIVIQUE - (n° 2269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 78

présenté par
Mme Greff-----
ARTICLE 4

À l'alinéa 97, substituer aux mots :

« d'octroi »

les mots :

« de délivrance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.